



SCHWEIZERISCHER ARBEITGEBERVERBAND
UNION PATRONALE SUISSE
UNIONE SVIZZERA DEGLI IMPRENDITORI

Conférence des médias du 29 mars 2010
« Vers la sortie de la récession – regard sur l'avenir »

Seul le texte prononcé fait foi

La Suisse a jusqu'ici bien surmonté la récession mais ne doit pas ignorer les problèmes actuels.

Rudolf Stämpfli, président de l'Union patronale suisse

En termes de fréquence d'utilisation, le mot «crise» a battu des records ces derniers mois. Si l'on en croit une publication récente, il aurait été cité plus de 30 000 fois dans les médias suisses en 2009. Nous n'avons pas compté nous-mêmes, mais le mot «record» nous semble ici tout à fait approprié, bien qu'il puisse suggérer que l'économie suisse se retrouve plongée dans une situation similaire à celle des années 1930. Or, cette comparaison si souvent reprise est parfaitement infondée. Lors de la récession du milieu des années septante, la diminution du PIB a été plus de trois fois supérieure au -1,6% estimé pour 2009.

Mieux que la plupart des autres États industrialisés

Le récent fléchissement de la conjoncture a été, il est vrai, très sérieux et nettement plus déterminant que celui de 2001, qui résultait de l'éclatement de la bulle Internet. De vastes pans de notre industrie d'exportation ont beaucoup souffert de la crise. Dans ce contexte, cependant, il est essentiel de noter que non seulement la Suisse a mieux résisté aux effets de la crise de 2009 que des pays comparables, mais aussi qu'elle est, techniquement, sortie étonnamment vite de la récession au 2^e semestre 2009. Au 4^e trimestre, d'ailleurs, le PIB réel était en hausse de 0,7% par rapport au 3^e trimestre. D'une part, cette croissance a été stimulée par les exportations, d'autre part la demande sur le marché domestique s'est bien maintenue. Et, fait particulièrement réjouissant, l'augmentation du taux de chômage n'a pas eu l'ampleur escomptée. Ces facteurs permettent également à l'OCDE de conclure que *«la Suisse a mieux survécu à la crise économique que la plupart des autres pays industrialisés»*.

Raisons de la résistance à la crise

Plusieurs facteurs ont contribué à la relative bonne réaction de l'économie suisse au *stress test* des 18 derniers mois. Cette résistance est tout d'abord due au succès de la politique menée par la Banque nationale suisse, qui a amorti la chute des marchés financiers et s'est opposée, dans la phase la plus critique, à une revalorisation du franc. Elle est également imputable à l'effet stabilisateur des dépenses de l'État et de l'assurance-chômage, garant de la quasi-constance de la consommation des ménages, ainsi qu'à la bonne santé des finances publiques. Les trois programmes de stabilisation ciblés initiés par la Confédération auront également porté leurs fruits, tout comme la libre circulation des personnes conclue avec l'UE. En effet, la plupart des étrangers qualifiés venus s'installer en Suisse disposent d'un bon pouvoir d'achat, et la demande en logements et en biens de consommation s'est accrue en conséquence.

Autre raison majeure de la résistance de l'économie suisse: les améliorations structurelles qu'elle est parvenue à réaliser au cours de la dernière décennie. Si, dans les années 1990, notre pays se trouvait en bas du classement de l'OCDE en matière de croissance, il pouvait s'enorgueillir d'être parmi les



économies nationales en plein essor avant le début de la récession. Que ce soit dans le «Global Competitiveness Report 2009» ou d'après le tableau de bord européen de l'innovation 2009, la Suisse se trouve en tête. Ces bons résultats sont le fruit d'une politique économique misant sur une stimulation de la concurrence au plan national et sur une ouverture des marchés au plan international.

Le développement économique tangible met clairement en évidence l'absence de fondement des critiques de la gauche, qui réclamait l'an dernier des mesures de stimulation beaucoup plus importantes de la part de l'Etat. Si nous avions cédé à ces injonctions, nous devrions aujourd'hui constater que l'Etat aurait dépensé de l'argent pour rien, se serait pour cela endetté et aurait peut-être provoqué des manifestations de surchauffe dans certaines secteurs de l'économie. Au lieu de cela, la Suisse avec sa politique «de la juste mesure» a réussi à endiguer les effets de la crise tout en maintenant les dépenses publiques dans de saines limites. C'est d'autant plus important que, en Suisse aussi, nous n'avons pas encore surmonté toutes les conséquences financières de la récession. Dans les années à venir, nous devons nous attendre à un recul des recettes fiscales et, parallèlement, réduire le montant des dettes accumulées par l'assurance-chômage depuis 2009 – plus celles qui s'y ajouteront jusqu'au renversement de la tendance sur le marché du travail.

Eclaircies conjoncturelles à l'horizon

Depuis la fin de l'hiver, les signes d'une légère détente conjoncturelle se multiplient. La tendance à la hausse des exportations se confirme nettement et prend de l'ampleur. Plus de la moitié des secteurs dédiés à l'exportation ont entamé une phase de croissance dès le début de l'année, et une diminution des pertes a été clairement constatée dans la majorité des autres secteurs. Compte tenu de la solidité durable de la demande domestique, les perspectives à court terme se présentent sous un jour plus réjouissant qu'à l'automne dernier. En conséquence, le SECO a corrigé ses pronostics de croissance à la hausse pour 2010, prévoyant un taux de 1,4%, avec une tendance certes haussière, mais n'excédant pas 2% en 2011, soit modestement optimiste. Cette amélioration des perspectives économiques a aussi un impact sur le chômage qui, par ailleurs, ne régressera pas au même rythme que l'amélioration conjoncturelle. *Monsieur Martz approfondira le sujet de l'évolution du marché du travail dans son exposé.*

Nous savons tous que même la faible détente conjoncturelle escomptée comporte des risques très graves. Le fort endettement d'Etats industrialisés dominants, les récents dysfonctionnements du secteur financier ou encore une importante revalorisation du franc suisse peuvent avoir des répercussions négatives sur le développement économique. Cela n'est pourtant pas une raison de continuer à gérer l'agenda économique et sociopolitique en mode «crise», ni de différer la résolution de problèmes brûlants.

Résoudre les problèmes à temps

Une première tentative de résolution des problèmes a malheureusement échoué le 7 mars dernier. L'adaptation du taux de conversion minimal LPP a été rejetée en votation. Il ne fait aucun doute que nous sommes les grands perdants de cette consultation. Respecter la décision du peuple ne signifie toutefois pas qu'il faille nécessairement la trouver juste. Nous persistons à la juger mauvaise. Compte tenu de l'accroissement de l'espérance de vie et des perspectives de rendement en baisse, conjugués à un taux de conversion inchangé, les problèmes de financement vont être de plus en plus aigus. Une situation à laquelle devront pallier les institutions de prévoyance par le biais de prélèvements internes à la charge des jeunes assurés. Au lieu de changer de cap à temps, le problème est différé – jusqu'à ce qu'il ressurgisse sous la forme d'une augmentation des cotisations, qui touchera aussi les vainqueurs du 7 mars.

L'Union patronale suisse dénonce aussi la tentative des syndicats, encouragés par le résultat de la votation du 7 mars, de formuler de nouvelles exigences réglementaires concernant le 2^e pilier. Bien loin d'être nécessaires et appropriées, ces exigences porteraient atteinte au système de prévoyance professionnelle. Cela concerne aussi bien les dispositions qui veulent contraindre les compagnies d'assurance-vie à abandonner le secteur de la prévoyance qu'à l'invitation à mettre en place de nouvelles instances de contrôle pour les institutions de prévoyance.

Quant aux critiques du public adressées aux assureurs, il convient de rappeler que ceux-ci sont, particulièrement pour les PME, des acteurs indispensables du régime de prévoyance. Les conditions liées au cadre légal du 2^e pilier doivent donc être aménagées de telle sorte que les assureurs soient conscients de leur fonction essentielle pour la prévoyance professionnelle, tout en étant en mesure de dégager un bénéfice convenable.

Il n'est pas nécessaire d'instaurer des règles supplémentaires pour la gestion et le contrôle des institutions de prévoyance, car la réforme structurelle adoptée par le Parlement lors de la dernière session tient suffisamment compte des critiques émises sur ce point. La réforme améliore la surveillance, le pilotage et la transparence des caisses de pension. Elle formule des exigences en termes d'intégrité et de loyauté de la part des responsables de caisses de pension, renforce les prescriptions relatives aux conflits d'intérêts et minimise ainsi le risque d'abus dans la gestion des caisses de pension. Il faut à présent mettre cette réforme en vigueur, le cas échéant graduellement.

Pas d'extension des assurances sociales

L'Union patronale suisse exprime aussi très clairement ses griefs contre la fixation de nouveaux objectifs à la prévoyance vieillesse, que réclame les syndicats. Faut-il rappeler, une fois de plus, que les assurances sociales sont déjà, à l'heure actuelle, confrontées à des difficultés financières considérables. Les déficits de l'assurance-invalidité et de l'assurance-chômage se comptent en milliards et leurs dettes dépassent la dizaine de milliards de francs. Le régime des allocations pour perte de gain perd environ 450 millions de francs suisses par an et il aura pratiquement épuisé son capital à la fin de cette année. Ne serait-ce que pour maintenir ces branches d'assurances à flot, la taxe sur la valeur ajoutée est relevée de 0,4 point en 2011, le Conseil fédéral doit augmenter les contributions APG de 0,2 point, et le Parlement décider d'une hausse des cotisations versées à l'assurance-chômage (AC) – laquelle aura par ailleurs encore à passer le cap du référendum. *Monsieur Daum approfondira tout à l'heure le sujet de cette révision de l'AC.*

Compte tenu de cette situation, et sachant qu'aucun financement n'a été trouvé pour répondre à l'évolution démographique, une extension des prestations des assurances sociales est exclue. Ce qu'il faut avant tout, c'est une stratégie d'assainissement et de consolidation qui s'occupe sans attendre de la question du financement à long terme des œuvres sociales. Ce faisant, il est nécessaire de garder à l'esprit que le fort taux de la charge sociale en Suisse, qui représente déjà 27,5% du PIB, ne doit plus être relevé.

Prochaines étapes de l'assainissement

En soutenant le financement additionnel de l'AI, les milieux économiques ont prouvé qu'ils assumaient la responsabilité de la sécurité sociale et qu'ils étaient prêts, si nécessaire, à appuyer des mesures peu populaires dans leurs propres rangs. Ils acceptent de surcroît des hausses de cotisations dans le cadre de la révision de l'assurance-chômage. On ne peut donc pas nous taxer de partialité quand nous demandons aussi des corrections de prestations raisonnables pour mettre en œuvre la stratégie exigée. Selon nous, les prochaines étapes à entreprendre d'urgence à cet égard sont:

- la confirmation de la révision de l'assurance-chômage par votation populaire,
- l'achèvement de la 11^e révision de l'AVS sans onéreux subventionnement des rentes anticipées,
- les révisions 6a et 6b de l'AI.

Malheureusement, dans ce domaine, nous nous heurtons toujours à l'opposition des syndicats et des partis de gauche qui, avec leur rhétorique sans nuances du démantèlement social, refusent également des réformes équilibrées et socialement acceptables. Ils contribuent ainsi à faire en sorte que les problèmes non résolus, ou dont la résolution est différée, nous rattrapent un jour et n'en soient que plus aigus. Voilà exactement ce que nous voulons éviter en pratiquant une politique sociale « durable », c'est-à-dire de longue haleine.